

èves (gourganés) avec ou sans engrais ; 5me année, blé avec graine de pré.

Autre : 1ère année, lin sans engrais ; 2de année, chanvre sans engrais ; 3me année, blé sans engrais ; 4me année, trèfle sans engrais ; 5me année, blé sans engrais.

Tous ces différents assolements peuvent trouver leur application en Canada, suivant les circonstances et les localités.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Tous nos lecteurs savent aujourd'hui que la convention commerciale qui s'est réunie le 11 de juin au Détroit, a terminé ses travaux le 14, après avoir discuté et résolu toutes les questions importantes de son programme. La majorité s'est prononcée en faveur du renouvellement du Traité de réciprocité. Cette résolution, la plus importante pour nous, est conçue en ces termes :

Résolu :—Que cette convention prie respectueusement le Président des Etats-Unis d'entrer en négociation avec le gouvernement de la Grande Bretagne en vue de l'exécution d'un traité entre ces deux pays pour les rapports commerciaux réciproques entre les Etats-Unis et les provinces générales de l'Amérique Britannique du Nord, basé sur des principes justes et équitables pour chaque partie et en rapport avec la présente condition financière des Etats-Unis ; lequel devra comprendre la libre navigation du St. Laurent et des autres rivières de l'Amérique Britannique du Nord, avec telles améliorations dans les rivières et tel élargissement des canaux, devenus nécessaires pour les exigences pour les communications de l'Ouest avec l'Océan."

Nos délégués ont eu un beau succès et ont obtenu tout ce que nous pouvions désirer. Il ne nous reste plus qu'à désirer une parfaite entente entre le gouvernement de l'Angleterre et celui des Etats-Unis sur les détails.

Le Canada doit beaucoup de reconnaissance à M. Howe, de la Nouvelle-Ecosse, pour le discours remarquable qu'il a fait en faveur du traité de réciprocité. De tous les orateurs qui se sont fait entendre pendant les quatre jours qu'a duré la discussion, M. Howe est, sans contredit, celui qui a le plus mérité les applaudissements de la convention entière.

Nos chambres doivent se réunir le 8 du présent. Cette session ne pourra manquer d'intérêt, car nos ministres-délégués feront part aux chambres d'une foule de détails sur leur mission en Angleterre.

Depuis un mois, les exercices publics de nos collèges, de nos convents, de nos académies, de nos écoles Normales et en tête les examens de notre Université Laval ont attiré, comme les années précédentes, l'attention publique. Comme toujours on s'est rendu en foule à ces rendez-vous si pleins d'attraits pour la classe éclairée.

Il appartient plus à d'autres journaux qu'à la *Gazette des Campagnes* de parler de ce qu'on appelle complai-

samment le *brillant* de ces exercices. A eux d'apprécier au juste ce *brillant* dans l'intérêt bien entendu, des classes sociales. A eux de dire, s'il y a défaut ou avantage dans le régime élevé auquel est parvenu, l'éducation des filles dans les villes et les grands villages. A eux d'expliquer l'avenir de ces élèves, par exemple, qui, nées de parents peu aisés, ou agricoles, ou artisans, ou prolétaires, ont cependant reçu, par protection ou autrement, la charge plutôt que le bienfait d'une haute éducation. Plusieurs esprits bien pensant osent croire en secret ou exprimer tout bas qu'il y a là grave mécompte. Ce grave mécompte s'aperçoit déjà en bien des localités. Quant aux jeunes gens de nos collèges, il paraît que l'on craint beaucoup plus pour eux la responsabilité d'une haute éducation. En certains lieux, on va même jusqu'à se réjouir de ce que le grand nombre d'élèves qui affluent dans les classes collégiales au début des études, se dissout bien vite, et laisse à peine sur le champ de bataille, à la fin du cours, une douzaine de champions. Et ces déserteurs qui ont ainsi abandonné l'armée aux premiers engagements, avec un peu de latinité et de français, à qui seront-ils utiles dans la société ? Voilà certes qui mérite considération et qui laisse peu à se réjouir. Avec ce pauvre bagage, autrefois on pouvait faire l'école : aujourd'hui, c'est chose impossible. Que faut-il en conclure ? C'est que l'éducation étant devenue un cri, une mode ou un besoin général, il ne reste plus qu'à trouver le secret qu'elle fasse le moins de mal possible à la société.

Quant à nous, nous sommes persuadé que ce secret est tout trouvé, et qu'il suffit d'ordonner le cours classique de nos collèges de manière qu'on ne pourrait y admettre que ceux qui peuvent le porter. Par exemple, que tous les élèves qui se présentent dans nos maisons de haute éducation, soient soumis pendant trois à quatre ans à un cours préparatoire, qu'ils y fassent des études propres à tous les états secondaires de la vie ; quand ce cours sera terminé, ces élèves seront connus de leurs supérieurs ; leur aptitude, leurs talents, leur conduite mettra ces supérieurs en état de bien les juger et de décider s'ils ont les dispositions nécessaires aux hautes fonctions qu'ils pourraient avoir à exercer. Ce précieux résultat obtenu, ce cours préparatoire fournit encore une foule de sujets que reclament l'agriculture, le commerce, l'industrie, les simples métiers mêmes. Et ainsi point de lacune dans le régime général de l'éducation, point d'essais aventureux, point de hors-d'œuvre.

Et comme tout cela est heureusement couronné pour nous par notre Université Laval, il s'en suit qu'avec l'esprit moral et religieux qui anime toute notre éducation nationale, nous aurions le plan d'étude le plus utile, le plus simple, le plus logique.

Oui, qu'on mette les élèves qui se présentent à la place qui leur convient, qu'on leur distribue une nourriture de l'esprit conforme aux circonstances de leur état, de leur fortune, de leur âge, de leurs talents et de leurs dispositions morales et religieuses, et tout est sauvé. Le mal qui restera encore, ne sera la faute ni